



Déclaration liminaire

2^{ème} CTL du 17 Octobre 2013

Lors de votre premier CTL face à nous le 25 Juin dernier, vous avez eu le plaisir Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de la Haute-Loire (AGEFIP 43) de vous régaler de la déclaration liminaire de vos dévoués représentants syndicaux de la CGT FIP 43.

Nul doute que vous vous souvenez du principal thème évoqué. Bingo vous avez gagné c'est bien de la **démarche stratégique** qu'il s'agissait. Votre pertinence vous permet de revenir en deuxième séance. En effet ce sujet est toujours au centre des débats, et cerise sur le gâteau vous êtes chargé de nous le vendre.... Problème nous ne sommes pas à acheter et encore moins acheteur.

Pour rappel, pour les plus étourdis, cette démarche stratégique découle de la mise en œuvre de la **MAP** (Modernisation de l'Action Publique - nouvelle version **OGM** de la **RGPP**) et se combine avec l'Acte III de la décentralisation, qui conduirait à un désengagement sans précédent de l'état dans nombre de ses missions, qui seraient transférées aux collectivités territoriales notamment aux régions, ou tout simplement privatisées.

Que c'est-il bien passé de stratégique en cet **été 2013**.

Un document intitulé « **La démarche stratégique de la DGFIP** », sous-titrée « **une stratégie de confiance** », est venu éclairer notre chandelle.

Tout le monde sait que les **USA** sont pour nous de vrais révélateurs. C'est pour cela que l'homme à la cravate bleue, Bruno BEZARD, a eu la lumineuse idée d'offrir à tous ses agents, pardon collaborateurs, un show médiatique pas piqué des hannetons. Droit dans les yeux, à la Cahuzac, il nous a expliqué que toutes nos missions seront préservées, mais aussi développées. Qu'il n'y aura pas, contrairement à ce que l'on a pu parfois entendre d'abandon de missions. On pourra toujours disposer d'une administration fiscale efficace et rigoureuse, qui produira des comptes publics fiables et certifiés, en gérant mieux le patrimoine public. Tout cela sera un atout pour la France.

Dans le même temps si l'on va sur **ULYSSE** on trouve une circulaire, incitant les comptables à faire tout leur possible pour empêcher les collectivités locales qui le souhaitent de remunicipaliser certains services qu'elles ont pu déléguer à des entreprises privées. **Alors que toutes les études montrent que le prix de l'eau, par exemple, est en moyenne de 20 à 30% inférieur dans les services gérés en direct par rapport à ceux délégués à des entreprises privées**, les énarques de Bercy voudraient nous imposer leur vision étriquée, boutiquière et ultra-libérale. Pour enfoncer le clou là où ça fait mal une note de 2 pages, avec une annotation manuscrite de Bruno BEZARD, insiste sur l'importance « *d'éviter les transferts de charges* ». Dans un vademecum de 12 pages, il n'est question que de « charges de travail », de « contraintes », mais jamais d'intérêt général, ni de service et encore moins d'affecter les emplois suffisants pour l'exercice de nos missions. On pourra y lire avec intérêt la chose suivante :

« *l'ordonnateur doit avoir été informé qu'une augmentation des titres de recettes émis pour le service réinternalisé se traduira par une diminution des diligences du comptable pour l'ensemble de ses autres titres. Il doit lui être indiqué qu'une augmentation des moyens de la trésorerie **est strictement impossible** et que la seule marge de manœuvre réside dans les moyens qu'il peut lui-même mobiliser (régies,...) ».*

Jamais un directeur, même sous un gouvernement de droite, n'avait osé une telle circulaire (du 3 juin 2013). Emane-t-elle de Bercy ? Est ce un souhait ? S'agit-il d'une initiative personnelle ? De quel droit un fonctionnaire de l'Etat, peut-il s'opposer à une décision exécutoire d'élus locaux dès lors qu'elle ne revêt pas un caractère illégal ?

La question vous est posée, Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de la Haute-Loire, **la CGT FIP 43** en attend une réponse claire.

Vous voyez, Monsieur l'Administrateur Général des Finances Publiques de la Haute-Loire, que cette démarche dite stratégique ne peut raisonnablement obtenir notre soutien. Pourtant vous allez essayer de nous vendre cette camelote en nous en vantant peut-être des mérites présumés. En l'occurrence le seul mérite que nous vous reconnaitrons ce sera celui d'un fonctionnaire simplement loyal.

Après les bons points, vous méritez aussi un carton jaune en matière de dialogue social. Evidemment votre ancienneté parmi nous pourrait vous dédouaner d'une maladresse. En effet n'écoutez que votre courage vous avez décidé d'aller au devant de tous vos agents sur le terrain pour démontrer pour de vrai que le dialogue social nouveau est arrivé. Même si l'elixir présenté était pour le moins éventé et avait mal vieilli, ces réunions d'échange unilatéral ordonnaient à tous vos agents l'injonction d'y participer, sous la formule magique d'un ordre de mission.

Il fut un temps où la qualité du dialogue social était aussi chérie, c'était au temps béni des **DOS** et autre sympathique **GEM**. Déjà le dialogue social de qualité +++ était de rigueur et déjà vos prédécesseurs convoquaient leurs ouailles. A cette époque, pas si vieille, les représentants des personnels ont dénoncé cette maladresse et nos bons responsables locaux ont transformé ces convocations en invitations.

De ce fait ils ont eu le plaisir d'arriver dans des salles pleines, non pas pour écouter les litanies éculées sur la chose, mais pour affirmer par la voix de leurs représentants unis qu'ils n'étaient pas dupes à toutes ces simagrées de circonstances.

Après la lecture d'une déclaration commune, tous les agents laissaient parfois nos bons responsables qui pouvaient à loisirs répéter entre eux cette pantomime affublée du titre de qualité de dialogue social.